

# **ANNEXE E**

## **Infrastructures et Vitesse**



# E - INFRASTRUCTURES ET VITESSE

## Evolution du trafic sur les principaux axes du département



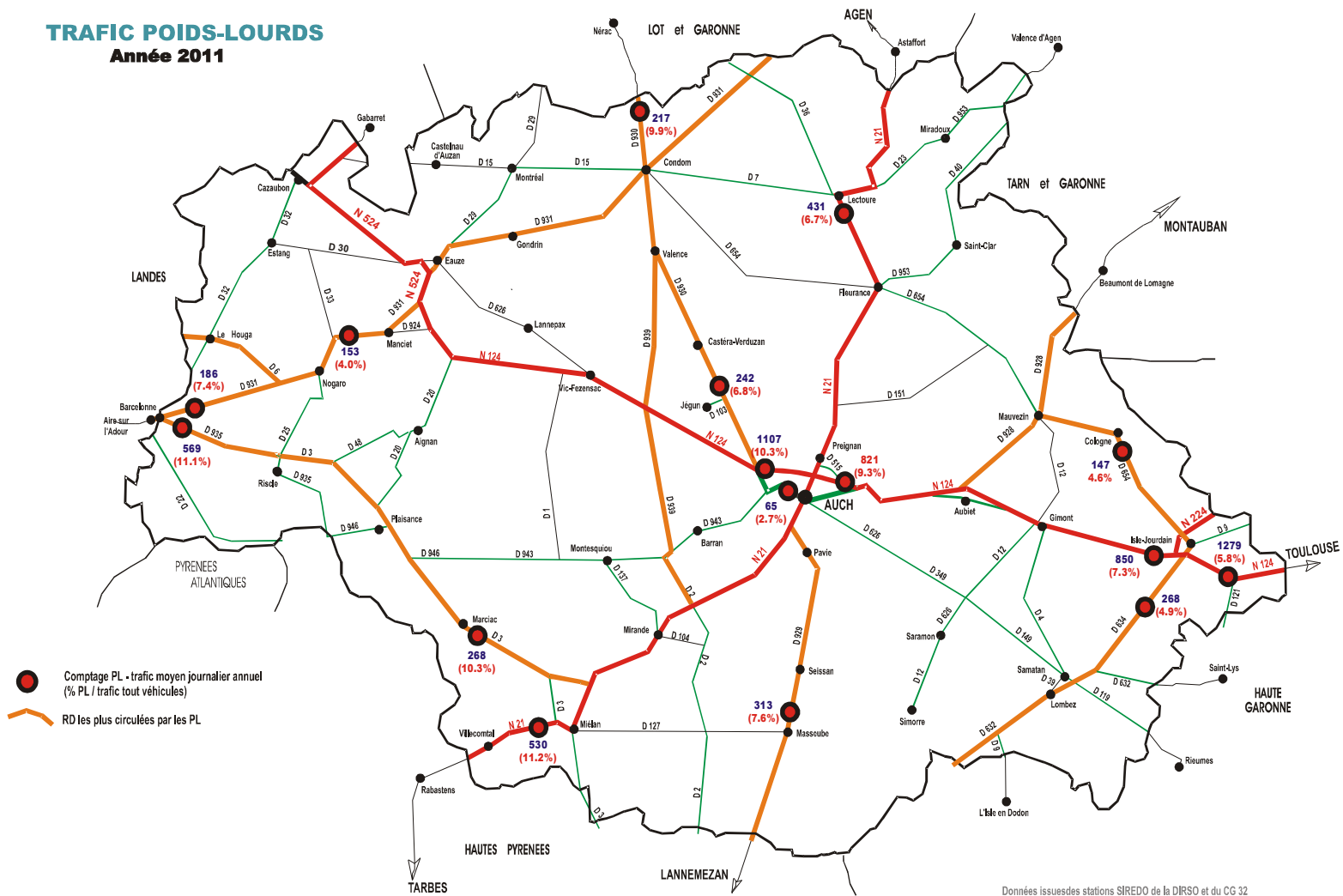
(\*) TMJA = Trafic Moyen Journalier Annuel

Sur ces dix dernières années, on observe une forte augmentation du trafic sur le secteur Est du département et sur la RN 124 Est : + 59% sur la RN 124 à l'Isle-Jourdain, + 41% sur la rocade d'Auch, + 47 % sur la RD 634 et + 15% sur la RD 654.

Par contre, sur le reste du département, le trafic diminue : - 2% sur la RN 21 à Lectoure, - 7% sur la RN 21 à Laguian-Mazous, - 3% sur la RD 929 à Masseube, - 8% sur la RD 931 à Manciet.

# Trafic poids-lourds 2011 dans le département

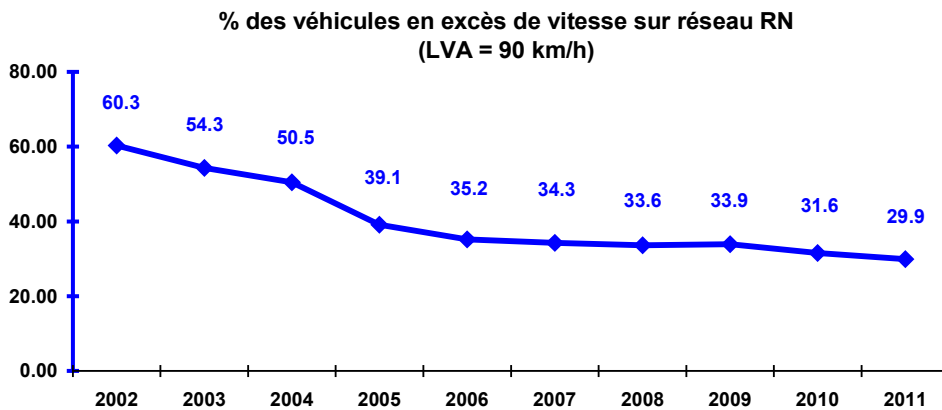
## TRAFIC POIDS-LOURDS Année 2011



Les axes rouges et oranges sont les axes les plus circulés par les poids-lourds.

A signaler plus particulièrement les axes où les poids-lourds représentent 10 % ou plus du trafic tous véhicules : la rocade d'Auch (RN 124), la RN 21 au sud de Miélan, les RD 935 et RD 3 ainsi que la RD 930 (du Lot et Garonne à Condom)

## Evolution des vitesses sur le réseau des routes nationales



(\*) LVA = Limitation de Vitesse Autorisée

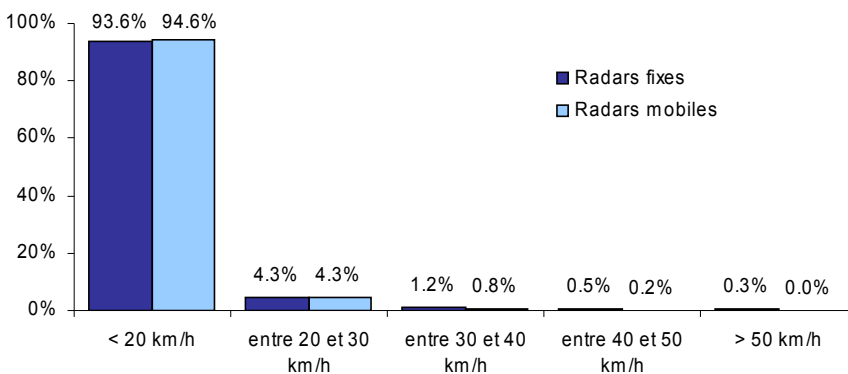
Ces données sont issues de stations de comptages permanents, non perçues par l'utilisateur, qui n'influent donc pas sur leur comportement.

Le taux des véhicules en excès de vitesse sur les routes nationales gersoises a été divisé par 2 en 10 ans.

A noter, une baisse importante de ce taux en 2005 (2005 est aussi l'année où les premiers radars automatiques (5) ont été mis en service dans le Gers). Depuis 2006, le pourcentage des véhicules en excès de vitesse est en légère baisse.

## Contrôles sanctions automatisés – Infractions par tranches de vitesse

### Répartition des infractions par tranche de dépassement de la vitesse limite autorisée Année 2011



La très grande majorité des excès de vitesse, relevés par les dispositifs de contrôles sanctions automatisés en 2011 dans notre département, sont inférieurs à 20 km/h.

On observe des répartitions par tranche de vitesse pratiquement identiques pour les radars fixes et pour les radars mobiles.

Depuis 2005 (année d'accès à la base de données des CSA), les répartitions sont similaires d'une année sur l'autre.

## Les Zones d'Accumulation d'Accidents Corporels (ZAAC) – Période 2007-2011

### Définitions :

- ZAAC de niveau 3 : au moins 10 accidents corporels avec 10 victimes graves sur 5 ans (2007-2011) pour une longueur moyenne de 850 m
- ZAAC de niveau 2 : au moins 7 accidents corporels avec 7 victimes graves sur 5 ans (2007-2011) pour une longueur moyenne de 850 m
- ZAAC de niveau 1 : au moins 4 accidents corporels avec 4 victimes graves sur 5 ans (2007-2011) pour une longueur moyenne de 850 m
- ZAAC de niveau 0 : au moins 4 accidents corporels avec 1 à 3 victimes graves sur 5 ans (2007-2011) pour une longueur moyenne de 850 m

**ZAAC de niveau 3** : aucune zone

**ZAAC de niveau 2** :

N°	Route	Commune	PR début	PR fin	Nb accidents	Nb tués	Nb BH
1	RN 21	Auch - agglo	47+000	41+1014	10	0	9
2	RN 21	Auch - agglo	49+022	50+030	13	3	6

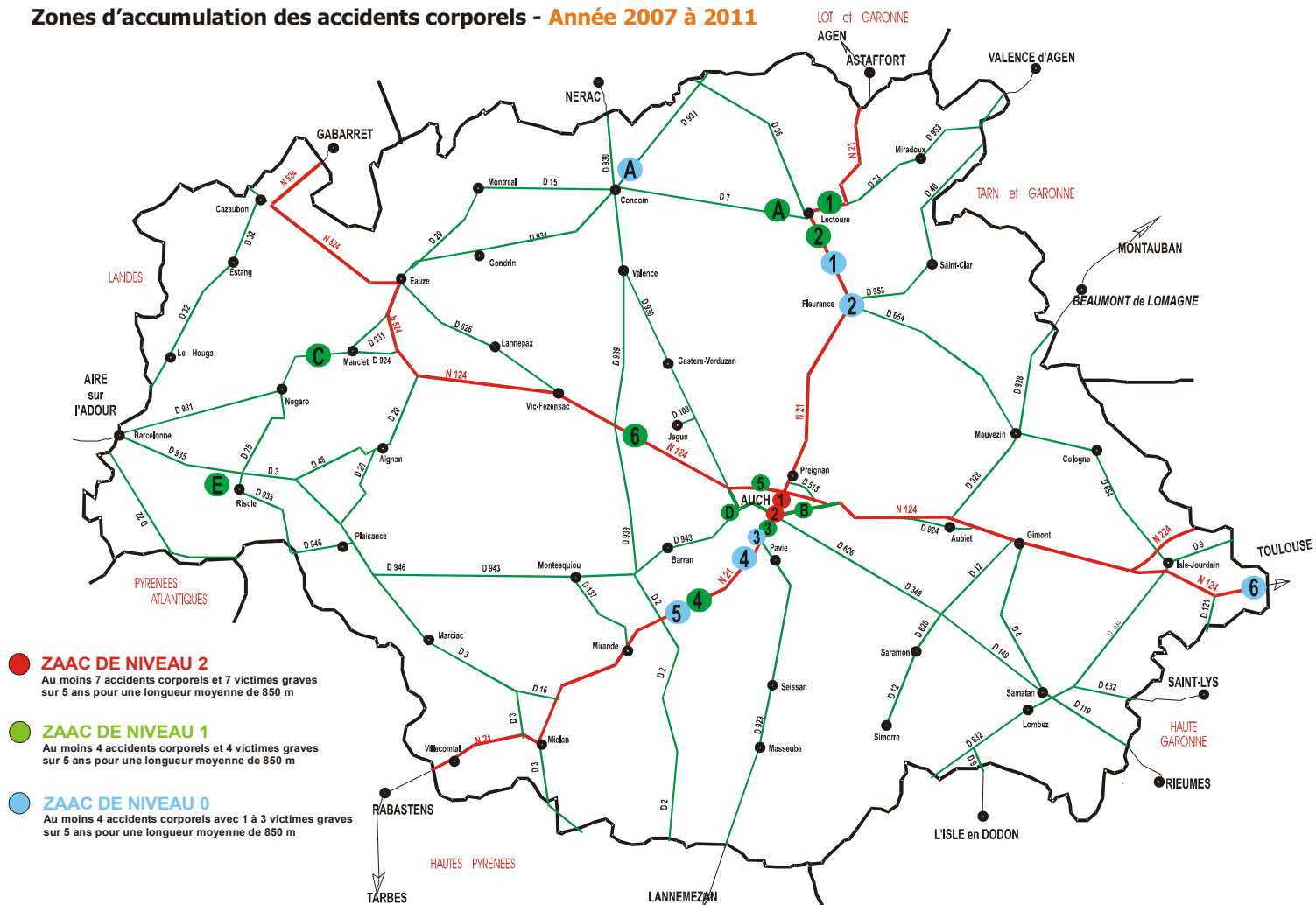
**ZAAC de niveau 1** :

N°	Route	Commune	PR début	PR fin	Nb accidents	Nb tués	Nb BH
1	RN 21	Lectoure - agglo	13+400	13+740	4	2	2
2	RN 21	Lectoure	15+260	16+180	6	1	7
3	RN 21	Auch - Agglo	50+300	51+470	11	0	7
4	RN 21	Miramont d'A.	65+600	66+500	5	2	6
5	RN 124	Auch	56+000	57+000	8	1	3
6	RN 124	Biran	76+800	77+100	4	0	4
A	RD 7	Lectoure	20+700	21+470	4	0	6
B	RD 924	Auch	55+300	56+180	7	0	4
C	RD 931	Ste Christie d'A.	60+100	60+900	4	1	4
D	RD 943	Auch	0+385	1+000	6	1	6
E	RD 946	Riscle	25+010	25+500	5	1	5

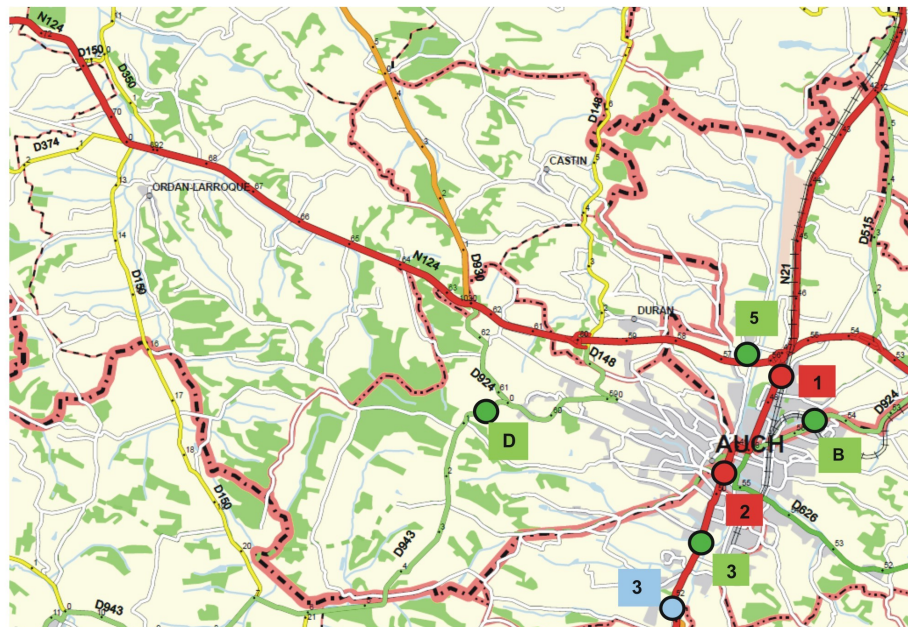
**ZAAC de niveau 0** :

N°	Route	Commune	PR début	PR fin	Nb accidents	Nb tués	Nb BH
1	RN 21	Pauilhac	22+270	23+000	4	0	2
2	RN 21	Fleurance	25+900	26+500	4	1	1
3	RN 21	Auch - Agglo	52+400	52+900	4	0	2
4	RN 21	Pavie	53+500	54+350	5	0	2
5	RN 21	Miramont d'A.	67+660	68+000	4	1	2
6	RN 124	Pujaudran	0+200	1+000	4	0	3
A	RD 931	Condom	16+680	17+600	6	0	3

## Zones d'accumulation des accidents corporels - Année 2007 à 2011



### Zoom sur Auch

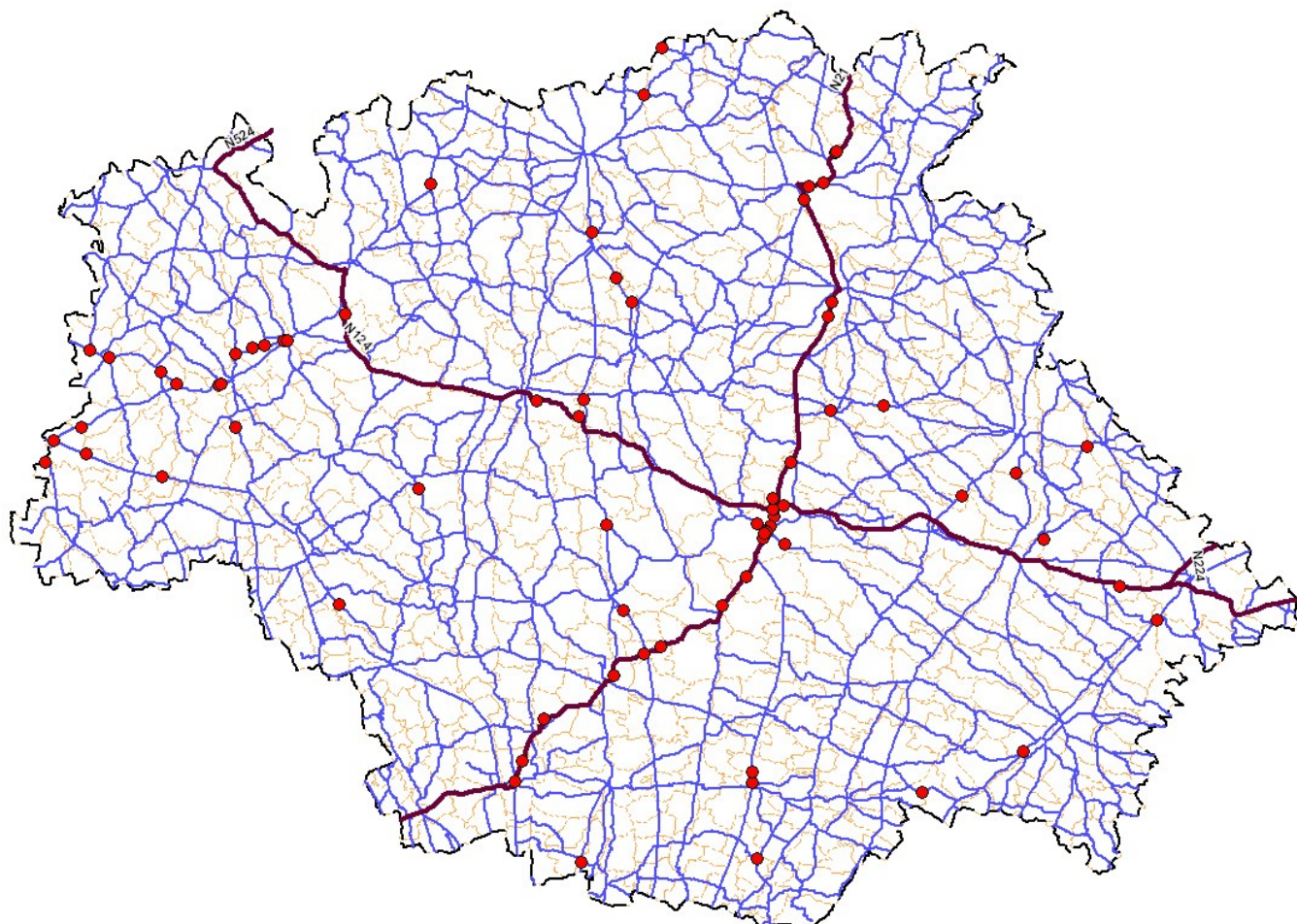


On dénombre, sur la période 2007-2011, 20 zones d'accumulation d'accidents corporels. Près de la moitié figure sur Auch et sa périphérie, dont les 2 ZAAC de niveau 2. La RN21 est particulièrement touchée au sud d'Auch et sur le tronçon Fleurance-Lectoure.

## Accidents corporels impliquant au moins un poids-lourd – période 2007-2011

### Localisation des accidents corporels impliquant un poids-lourd – période 2007-2011

76 accidents corporels dont 21 mortels



La RN 21 est particulièrement touchée, ainsi que l'ouest du département avec la RD 931, la RD 6 et la RD 935.

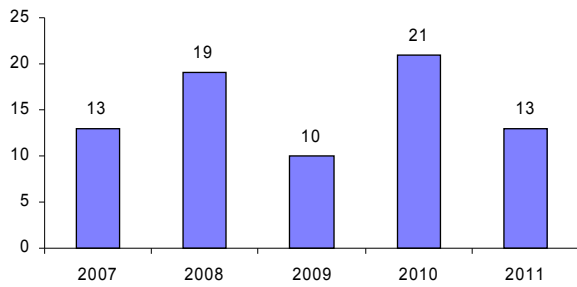
On recense sur la RN 21, 23 accidents corporels, soit 30% des accidents corporels impliquant un poids-lourds, et 9 accidents mortels.

Sur la RD 931, on comptabilise, entre Manciet et Barcelonne-du-Gers, 9 accidents corporels et 3 accidents mortels.



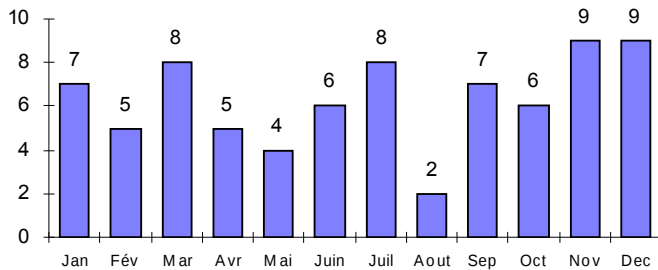
## Répartition dans le temps des accidents corporels impliquant un poids-lourd – période 2007-2011

### Selon l'année

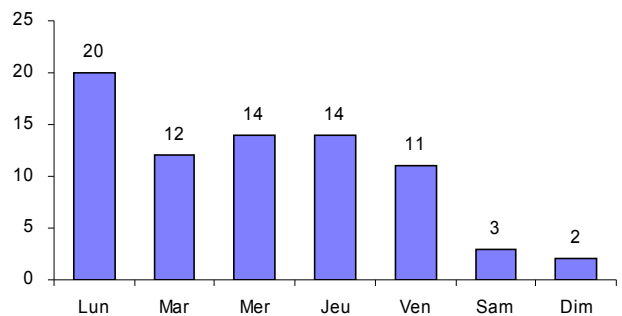


Le nombre d'accidents corporels avec au moins un PL impliqué varie d'une année sur l'autre : 13 accidents en 2011, 21 en 2010 et 10 en 2009.

### Selon le mois



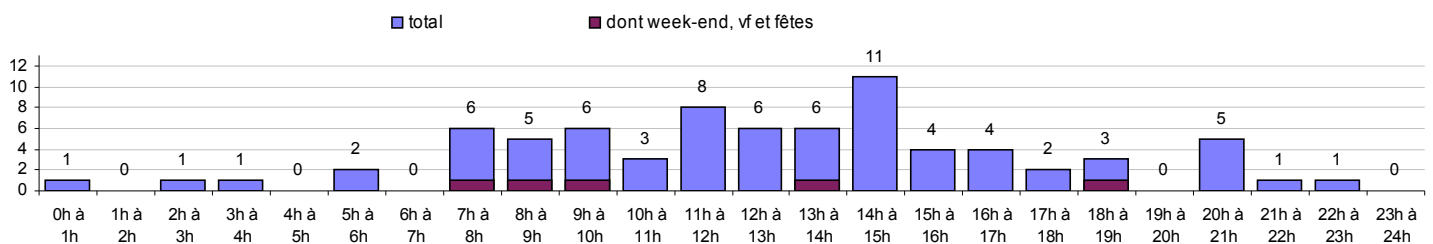
### Selon le jour de la semaine



Les mois les plus accidentogènes sont les mois de novembre, décembre, mars et juillet. A noter un creux pour le mois d'août.

Plus d'un quart des accidents corporels impliquant un poids-lourd s'est produit un lundi.

### Selon l'heure

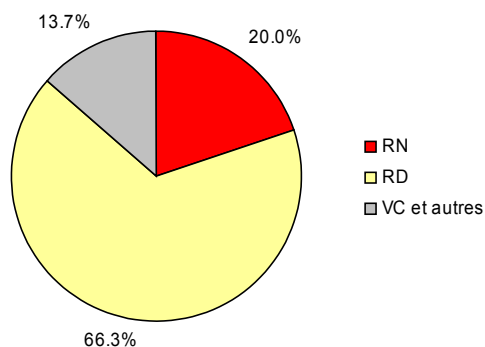


Deux tranches horaires sont très accidentogènes : 14 à 15h et, dans une moindre mesure, de 11 à 12h. Elles représentent un quart des accidents.

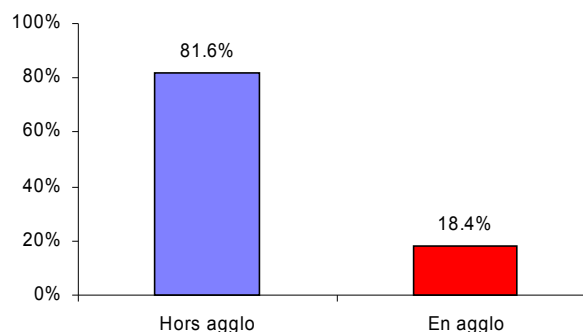
## Accidents corporels contre obstacles fixes – Période 2007-2011

Les accidents corporels contre obstacles fixes représentent **41 % des accidents** de la période 2007 – 2011 (contre 35 % pour la période précédente 2002 -2006) et **50 % des tués** (45 % pour la période 2002-2006). Voir la répartition suivant le type d'obstacle page 14.

### Répartition par type de réseaux



### En / hors agglomération

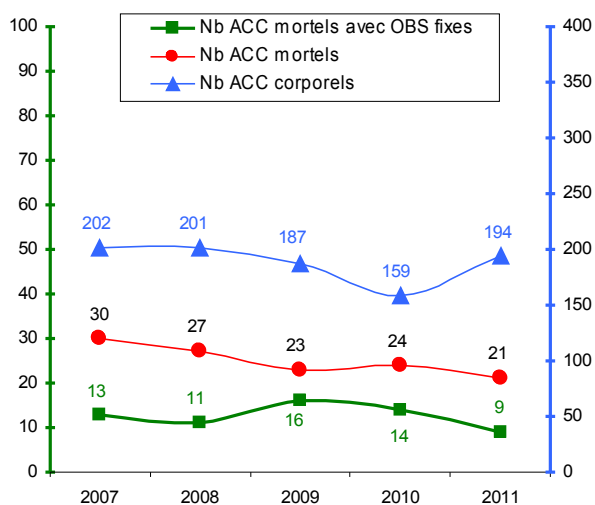


Les deux tiers des accidents corporels contre obstacles fixes se sont produits sur routes départementales.

Près d'1 accident sur 5 contre obstacles fixes se produit en agglomération.

12,3 % des accidents mortels contre obstacles fixes ont eu lieu en agglomération.

### Evolution du nombre d'accidents mortels contre obstacles fixes

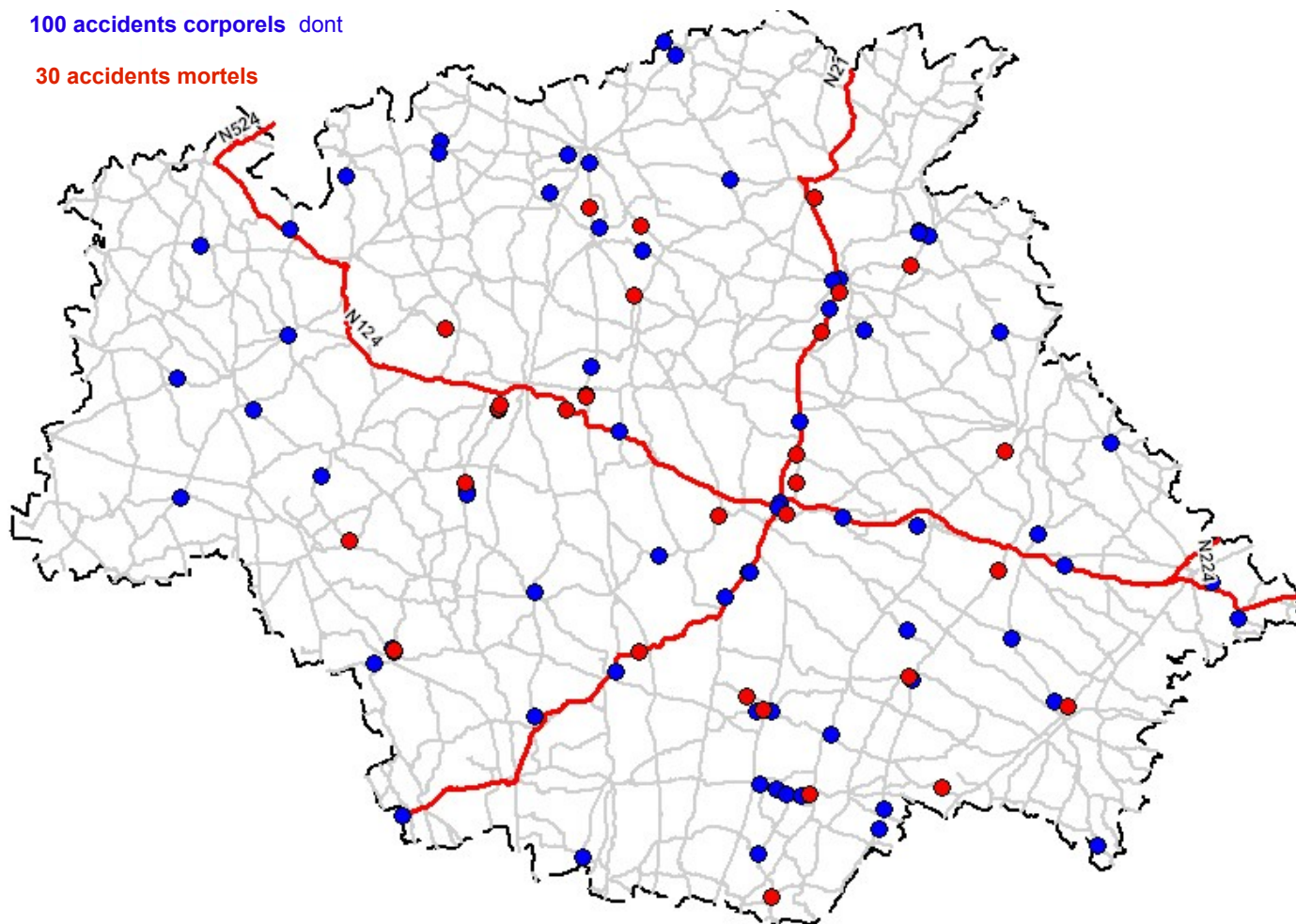


Sur les 5 dernières années, les accidents mortels contre obstacles fixes représentent la moitié des accidents mortels. En 2009 et 2010, le taux s'élève respectivement à 69% et 58 % des accidents mortels.

## Accidents corporels contre arbres – période 2007-2011

100 accidents corporels dont

30 accidents mortels



Les axes les plus touchés sont la RN 21 (avec 12 accidents corporels), la D1 (6 accidents), la D 27 (5 accidents) et la D3 (3 accidents sur 600 m à Marciac).

A noter que les accidents mortels contre arbres représentent près d'un quart (24%) des accidents mortels 2007-2011.

### Répartition des accidents corporels suivant le profil de la voie

**Profil en long**

	Nbre d'acc	%	Ig
Plat	57	57.0	28.1
Pente	27	27.0	40.7
Sommet de côte	6	6.0	16.7
Bas de côte	3	3.0	33.3

**Profil en travers**

	Nbre d'acc	%	Ig
Partie rectiligne	59	59.0	25.4
Courbe à gauche	26	26.0	42.3
Courbe à droite	14	14.0	42.9
en S	1	1.0	0.0

(\*) Ig = indicateur de gravité (nombre de tués pour 100 accidents corporels)

La majorité des accidents contre arbres se produisent sur des sections de voiries plates ou sur des parties rectilignes.

A noter, un indice de gravité très élevé pour les accidents se produisant dans les pentes ou en bas de côte, ainsi que dans des virages.